

table ronde :

Pour des familles marocaines

**Espaces d'égalité, d'inclusion, de sécurité et de
solidarité**

**«La question de la protection sociale et la
nécessité d'une prise en compte de la
dimension égalité de genre»**

Nouzha Skalli

Casablanca le 26 octobre 2022

Bienvenue et Remerciements

au nom d'AWAL : 4e table ronde

- A vous tous et toutes pour avoir répondu à notre invitation de participer à cette table ronde organisée par AWAL avec l'appui de la fondation Friedrich Eberth Batirtze Eguilus Herera
- **Dans le cadre du projet : « Pour des familles marocaines, Espaces d'égalité, d'inclusion, de sécurité et de solidarité »**
- Représentants et représentantes d'Institutions nationales
- **Ministère de l'Intérieur – Monsieur Mohamed Nafia,**
 - Direction des Systèmes d'Information et des Télécoms :
 - Etat d'avancement du Registre Social Unifié- RSU-
- **Ministère de la Santé et de la Protection Sociale - Direction de la protection sociale, Monsieur Abdellatif Saïdi**
- **Caisse nationale de la Sécurité Sociale – CNSS-**
 - Monsieur Mostapha Alil, Directeur Régional Casablanca-Settat
 - Madame Afifa Fertat, Directrice Agence Mers-Sultan
- ~~• **Conseil Economique Social et Environnemental – CESE – (A confirmer)**~~

Bienvenue associations partenaires

- **Association partenaire AlHoceima : forum des femmes du RIF :Mme Nadia Koubia et M. Mhamed Elazaoui**
- **AMDF : Najat Razi et Soumicha Riyaha**
- **Khadija Rebbah qui va nous presenter quelques résultats d'une étude menée en 2016 par l'ADFM,**
- **Bienvenue aux militants et militantes associatives et syndicalistes et politiques de différents partis**
- **J'aimerais tellement vous citer une à une!**
- **Naima Benyahia, directrice de la fondation des œuvres sociales du Ministère Jeunesse et sports et culture et communication**
- **Mes cheres ami.e.s d'AWAL**
- **Honorable présence**

Notre projet concerne les familles nous y travaillons depuis plusieurs mois

- Nous avons constaté que les rôles de la famille est souvent exalté dans le discours public : éducation, solidarité, sécurité de tous et toutes et surtout des plus vulnérables etc...
- Quelle sont les politiques publiques à l'égard des familles ?
- Mais connaît-on vraiment cette famille dont on parle? Quelle est sa réalité, ses évolutions?
- Sur qui repose-t-elle ? A-t-elle les moyens de jouer ses rôles?
- Étude 1995 HCP, depuis plus rien sur la famille, on parle des ménages: cela évite peut être d'avoir à approfondir la réalité des familles et à briser des tabous, sur les mères célibataires, les enfants nés hors mariage, et cela tranche avec la qualité du travail régulièrement réalisé par le HCP
- Le HCP nous dit que les deux tiers des familles sont des familles nucléaires
- La composition des autres familles est dite complexe : comporte notamment une proportion de mères célibataires, des couples mariés avec la Fatifa , en plus des femmes divorcées, veuves, « suspendues » , des femmes âgées seules, dans une grande vulnérabilité
- Une grande étude actuellement en préparation
- Nous avons été inspiré.e.s par une étude présentée par ONU femmes : les familles dans un monde en changement 2019/2020
- 38% des ménages seulement dans le monde sont classiques
- 56% dans la zone WANA

Nous avons identifié 4 axes prioritaires et organisé 4 focus groups de terrain dans quatre régions du pays puis 4 tables rondes

- Focus group organisés en partenariat avec association luttant pour les droits des femmes dans différentes régions du Maroc
- Réunissant un échantillon de femmes vivant des situations diverses et souvent difficiles
- Dirigés par des experts que nous remercions pour leur engagement
- Mariage des mineurs: Pr Farida Bennani à Marrakech
- La reconnaissance de la réalité plurielle des familles: Pr Jamal Khalil Casablanca
- Le double référentiel : Pr Abdelwahab Rfiki : Meknes
- Protection sociale: Pr Yasmina Bennis à El hoceima
- L'organisation de quatre tables rondes de réflexion pour approfondir le débat autour des conclusions recueillies des focus group et formuler des propositions et recommandations . avec des représentants d'institutions et des acteur-e-s de différents milieux , universitaires, médias, politiques culturels, artistiques et associatifs.
- **Des recommandations très importantes**

Les deux premières tables rondes

- **1- L'élargissement de la reconnaissance des familles dans leur diversité** comme c'est le cas des femmes «suspendues», des mères abandonnées ou mères célibataires, des femmes seules, des familles recomposées, des couples mixtes (veuves non musulmanes privées d'héritage et exigence hypocrite d'une conversion à l'Islam pour les prétendants non musulmans au mariage avec une femme musulmane), les familles kafiles et les enfants makfoul.
- **2. Les inégalités hommes femmes et la question du double référentiel entre les conventions internationales et le référentiel religieux qui nous ont permis de mettre en avant sur la** nécessité de mettre un terme aux paradoxes entre le référentiel du FIKH, source claire de régression et la nécessité pour le Maroc de tenir ses engagements contenus dans les conventions internationales ratifiées par le Maroc et notamment la CEDAW et la CDE en apportant des solutions effectives aux injustices subies par les femmes et les filles.
- Tout en relevant que les inégalités ont un coût très important en termes de droits humains des femmes et en termes de développement humain pour notre pays

3eme Table ronde : Pr Farida Bennani

- **3. le mariage subi par les fillettes ou pédo-mariage : violation des droits de l'enfant**
 - **Malgré l'art 19 du Code de la famille de 2004 âge du mariage 18 ans**
 - **et presque trente ans après l'adhésion du Maroc à la CIDE, et engagement CEDAW égalité des sexes**
- **Et 11 ans après la constitution : Article 19 égalité des sexes**
- **Et article 32:**
 - Protection de la famille garantir sa stabilité
 - Protection de tous les enfants
 - Droit à l'enseignement
- **des fillettes privées de leur enfance, privées d'école, privées du droit de construire leur avenir exposées toutes formes de violence et d'abus et privées aussi du droit de contribuer aux progrès et au développement de leur pays**
- **Un crime commis dans le cadre de la loi ou en toute impunité par des individus qui contournent loi en recourant au mariage traditionnel (orfi)**
- **Malgré l'article 484 du code pénal qui punit à la prison de 2-5 ans l'attentat à la pudeur sur les mineurs même sans violence (hatk el 3ard)**

Aujourd'hui 4^e Table ronde

- **«La question de la protection sociale et la nécessité d'une prise en compte de la dimension égalité de genre»**
- **Après un focus group organisé à El Hoceima en partenariat avec l'Association forum femmes du Rif :**
- **Et les trois autres de Casablanca / Marrakech et Meknes**

Contexte très particulier marqué par le discours du trône du 30 Juillet 2022

- Annonce solennelle par SM le Roi Mohammed VI d'un nouveau chantier de réforme en faveur des droits des femmes et de l'égalité: l'occasion de la fête du trône donne un signal fort de l'importance accordée à ces réformes
- Promouvoir l'égalité et la parité : personne n'a le droit de priver les femmes de leurs droits consacrés par la constitution!
- A corrigé l'idée comme quoi la place des femmes serait à la maison : les femmes doivent pleinement participer à l'économie et au développement : condition sine qua non pour que le Maroc continue à progresser
- étude du MEF avec ONU femmes : le cout des inégalités : représente 39% du PIB par habitant
- Enfin l'annonce de la mise en place des institutions constitutionnelles APALD et Conseil consultatif de la famille et de l'enfance
- Ce sont de paroles porteuses de beaucoup d'espoir après les dix années d'immobilisme relatif qu'a connu notre pays, en matière de droits des femmes et d'égalité, notamment à l'égard des propositions et du plaidoyer de la société civile
- Cette période incluant hélas une précarisation accrue des femmes due au COVID 19 , malgré le fait que les femmes ont été aux premières lignes de la lutte contre le COVID.
- Le discours de SM le ROI est en étroite liaison avec notre sujet

Les grandes lignes d'un Etat social sont en train d'être tracés : un rêve auquel nous voulons croire et surtout nous voulons participer a en dessiner le contenu pour en assurer le succès

- Généralisation de la protection sociale,
- Allocations de naissances au profit des familles nécessiteuses
- Généralisation des allocations familiales
- Assurer un revenu de dignité pour les personnes âgées et
- Soutien aux associations œuvrant en faveur des personnes handicapées.
- **L'efficacité de ces mesures nécessite une analyse de genre à laquelle nous devons tous et toutes être attentifs**
- **Il est indispensable d'adapter les politiques publiques à la réalité sociale des familles marocaines qui est très loin de ressembler à cette famille stéréotypée ou ce sont les hommes qui entretiennent des femmes sensées être dans l'inaction pour attendre les revenus du mari et père**

Le succès de ce Maroc Social dont nous avons tant rêvé et qui aujourd'hui est à l'ordre du jour

- **1- A travers les législations égalitaires : bannir véritablement les injustices et les discriminations contre les femmes et les fillettes au Maroc à travers des législations égalitaires : CODE DE LA FAMILLE ET CODE PENAL** harmonisée avec la constitution de 2011 et les engagements de l'Etat à travers les conventions des droits humains notamment la CEDAW et la CIDE,
- **Un Code de la famille** dont qui devrait déjà porter un nom plus ouvert aux réalités sociales des familles marocaine dans leur diversité et qui doit concerner la mise en œuvre de l'égalité dans toutes ses dispositions
- Réforme profonde du Code pénal pour se conformer aux valeurs et la philosophie proclamées par la Constitution marocaine et qui offre toutes les garanties pour la prévention des violences faites aux femmes et aux filles, leur protection et leur prise en charge ainsi que la punition effective des auteurs de violence. Il s'agit en fait de traquer toutes les législations discriminatoires : qui ne punissent que les femmes: comme le 490, l'avortement etc...

L'égalité doit être la règle

- **2- A travers des politiques publiques égalitaires : éliminer les discriminations directes et indirectes (bien souvent les législations semblent neutres mais les répercussions de sa mise en œuvre sont discriminatoires) et permettre un égal accès aux biens et aux richesses : BSG et LOF font du Maroc un modèle, mais les résultats devraient être plus concrets**
- **Cela passe par une connaissance de la réalité des familles : le HCP a un rôle essentiel à jouer**
- **3- A travers le partage des richesses: les hommes au Maroc sont quatre fois plus riches que les femmes d'après le PNUD**
- **4- A travers le partage du pouvoir entre les hommes et les femmes : la parité**

L'espoir est là

- Pour que les familles marocaines puissent effectivement devenir des espaces d'égalité, de solidarité, de sécurité et d'inclusion envers tous les membres de la famille et dans leur diversité.
- En plus des espaces d'éducation à l'égalité pour permettre aux garçons et aux filles d'être élevé-e-s avec les valeurs de respect mutuel, d'égalité et de non- violence.
- Pour un Maroc champion de l'égalité, de la justice sociale, du progrès social, de démocratie et de développement humain

- **Nous avons prévu le débat en plusieurs temps:**
- **1) Professeur Yasmina Bennis: Les remontées du terrain les résultats des focus groups**
- **2) une étude de genre sur la protection sociale produite par l'ADFM: nous sera présentée par Khadija Rebbah**
- **3 La parole aux institutions**
- **4 la parole à la société civile**

Nécessité d'approfondir la connaissance et de plaider pour des réformes globales

- Faire une analyse des rôles dévolus aux familles et répertorier les obstacles juridiques et socio-économiques qui empêchent l'espace familial de garantir l'égalité, l'inclusion, la sécurité, la solidarité et le bien être pour tous ses membres. Les enjeux au-delà des droits humains des personnes, sont très importants pour le progrès social et le développement humain durable de notre pays.
- la question suivante est donc posée: les politiques publiques sont-elles orientées vers les besoins des familles pour leur permettre de jouer leur rôle de solidarité et de cohésion sociale ou sont-elles davantage axées sur les individus avec davantage une approche patriarcale qu'une approche droits humains.
- Cela concerne la protection contre les violences faites aux femmes
- L'égalité en droits au sein des familles, La garantie du domicile, du revenu pour la famille etc....
- Il est nécessaire de mener un travail conceptuel pour reconnaître la réalité plurielle telle qu'elle est dans un monde en mutation et non une réalité stéréotypée qui correspond de moins en moins aux situations actuelles.
- Nous avons voulu connaître de près la réalité du terrain dans plusieurs régions du pays